

NIVEAU ET EQUIPEMENT

Six jours de randonnées " *Entre Puys et Lacs d'Auvergne* ".

Parcours accessibles à tout randonneur en bonne condition physique, entraîné à la marche sur plusieurs jours consécutifs avec un sac à dos.

Altitude max 1886 m. **Rythme normal de montagne.**

- Bonnes chaussures de marche montantes indispensables et bâtons ;
- Sac à dos de 30 litres ;
- Nécessaire à pique-nique, gourde d'eau de 2 litres, fruits secs et barres énergétiques ;
- Vêtements chauds, affaires de rechange, cape de pluie, maillot de bain ;
- Lunettes et chapeau de soleil, crème solaire, pharmacie personnelle ;
- Gel hydroalcoolique et masques ;
- Drap sac et linge de toilette ;
- **Ne pas oublier d'emporter sa licence FFRandonnée 2020/2021, sa carte vitale et son attestation de mutuelle santé.**

IMPORTANT

Tout adhérent inscrit s'engage, sauf cas de force majeure, à participer aux randonnées du groupe. La chronologie des randonnées peut être changée selon le temps ou la forme des participants.

INSCRIPTION

10 places disponibles + 2 pour les animatrices, réservées en tenant compte de l'ordre d'arrivée du courrier.

**Bulletin d'inscription joint,
à retourner à Nature et Sentiers avant le 30 Novembre 2020**

En cas de désistement, seuls les places réservées avec l'assurance annulation ou échangées à partir de la liste d'attente pourront être remboursées. Frais retenus : Immatriculation Tourisme et assurances éventuellement souscrites.

Réunion préparatoire prévue à **EVREUX**, Amicale de Saint-Michel, **le samedi 17 avril à 16 h 30** pour l'organisation du voyage et du séjour.



affiliée à :



*Nature et Sentiers vous propose
du samedi 28 Aout au Samedi 4 Septembre 2021*

un séjour de randonnée

"Entre Puys et Lacs d'Auvergne"

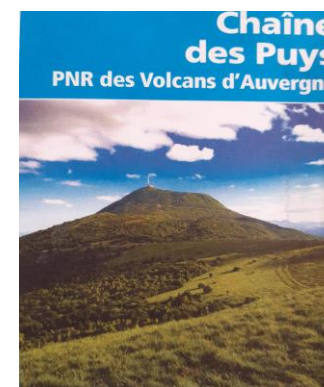
*Semaine organisée par
Marie Ange et Monique*

**Une semaine de randonnées entre le Mont Dore et le Puy de Dôme
avec de superbes échappées dans la chaîne des Puys**

Rythme normal de montagne

**Nombre maximum de participants :
10 + les 2 animatrices Monique et Marie-Ange**

PRIX : 450 €



Organisateur : Association Nature et Sentiers.

Bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme N° IM075100382
de la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Mél. : natureetsentiers.evreux27@laposte.net



RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

☼ **Samedi soir 28 août 2021, à partir de 18 heures,
au Gîte du Col de la Croix-Morand (Puy-de-Dôme)**

63790 CHAMBON-SUR-LAC

Hébergement situé à 12 km au nord du Mont Dore, à 1 401 m d'altitude.

Pour s'y rendre depuis Evreux :

N154 puis A10 et A71 jusqu'à Clermont-Ferrand puis A75 jusqu'à la sortie n°2 direction Orcival et le Mont Dore par la D983.

Quelques kilomètres avant le Mont Dore, prendre la D996 direction Murol pour arriver au Col de la Croix-Morand.

PRIX DU SEJOUR : 450 €

(sur la base d'au moins 10 participants)

Ce tarif comprend :

- ◆ toutes les nuitées, du samedi 28 août au soir au samedi 4 septembre au matin, incluant 5 nuits dans le premier gîte au col de la Croix-Morand en dortoirs collectifs puis 2 nuits à Laschamps en dortoirs, au sud du Puy-de-Dôme ;
- ◆ les 7 jours en pension complète, dîners, petits déjeuners et pique-niques préparés par nos hébergeurs ;
- ◆ les frais Immatriculation Tourisme de 5 € et la taxe de séjour ;
- ◆ le défraiement des animatrices.

Première prestation : dîner du samedi 28 août 2021 au gîte du Col de la Croix-Morand.

Dernière prestation : petit-déjeuner du samedi 4 septembre à Laschamps.

Ce prix ne comprend pas l'assurance facultative proposée (21,00 €, OPTION 1...), le coût du transport (voyage A/R et déplacements sur place), les boissons, les dépenses à caractère personnel et tout ce qui n'est pas indiqué dans ce document.

Réunion préparatoire prévue à Evreux, Amicale de Saint-Michel, le samedi 17 avril à 16 h 30, afin d'organiser le voyage et le séjour.



VOTRE PROGRAMME ENTRE PUY ET LACS

1. **Dimanche 29 août 2021** : "le Plateau du Guéry" au départ du Col du Guéry. Vue sur une cascade et orgues basaltiques, trace d'habitat d'estives antérieur aux burons.
Temps : 5 h – dénivelé : 525 m.
2. **Lundi 30** : "**la randonnée des cascades**" à partir du Col de la Croix-Morand. Succession de Puy depuis celui de la Tache (1632 m) jusqu'au Puy de l'Angle (1738 m) puis la grande cascade et la cascade du Queureuih, près de la ville du Mont-Dore. Temps : 6 h – dénivelé : 980 m.
3. **Mardi 31** : "la Vallée de Chaudfour". Magnifique itinéraire de montagne avec ascension du Puy de Sancy. Temps : 6 h – dénivelé : 935 m.
4. **Mercredi 1^{er} septembre** : "le grand tour du Lac d'Aydat" avec possibilité de baignade. Temps : 4 h 30 – dénivelé : 450 m.
5. **Jeudi 2** : randonnée en linéaire à partir de Saulzet-le-Froid en cheminant entre les puy (du Puy de l'Enfer au Puy de la Vache) pour rejoindre le deuxième gîte à Laschamps dans la direction du Puy de Dôme.
Temps : 6 h – dénivelé : 300 m.
6. **Vendredi 3** : ascension du Puy de Dôme au départ du Col de Ceysat et randonnées entre les puy au nord du Puy de Dôme (Puy Pariou, Puy de Côme, Petit et Grand Suchet). Temps : 5 h 30 – dénivelé : de 500 à 600 m.

Samedi 4 septembre : après le petit déjeuner au gîte de Laschamps, retour à Evreux.

~ Association Nature et Sentiers ~

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AUX SÉJOURS CONDITIONS D'INSCRIPTION – PAIEMENT – ANNULATION

1. Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers titulaires de la licence FFRandonnée en cours

de validité, avec assurances IRA ou FRA, ayant fourni un certificat médical valide de non contre-indication à la pratique de la randonnée et/ou une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.

2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées,
d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs,
muni de l'équipement de base du randonneur.

3. Une assurance individuelle facultative (fédérale), proposée par "Groupama - Gras Savoye-Mutuaide",
peut être souscrite au moment de l'inscription. Si l'assurance est contractée (OPTION 1, 21 €...), le bulletin de souscription est à compléter en 2 exemplaires (un exemplaire par participant, le 2^{ème} étant à conserver).

N.B. Ne pas noter de n° d'inscription au voyage ni cocher l'option 3 (cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA).

4. Les inscriptions sont ouvertes auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique
ou par voie postale : - les programmes des séjours, la notice d'information et les bulletins d'inscription,
- la proposition d'assurance avec notice d'information et bulletin de souscription.

5. Une inscription est prise en compte par Nature et Sentiers si le bulletin d'inscription complété est accompagné :

- ▶ d'un 1^{er} chèque correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance (si elle a été souscrite) ;
ce chèque, à l'ordre de "Nature et Sentiers", sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions
et les sommes reversées à l'hébergeur et à l'assureur ;
- ▶ d'un 2^{ème} chèque affecté au solde du séjour, libellé à l'ordre de "Nature et Sentiers",
qui sera encaissé 1 ou 2 mois avant le départ selon les conditions du prestataire ;
- ▶ du bulletin d'assurance individuelle renseigné, en cas de souscription de garantie(s).

Courrier à retourner à : *Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX*

6. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.

7a. S'il y a excédent d'inscriptions, priorité est donnée aux adhérents supplémentaires :

- 1.▶ affiliés à Nature et Sentiers antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
 - 2.▶ participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
 - 3.▶ s'inscrivant à un seul séjour.
- Les 2 chèques seront rendus aux inscrits non retenus.

7b. Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé par les organisateurs
(les chèques seront alors restitués à tous les inscrits).

8. En cas de désistement, seules les places échangées à partir de nouvelles inscriptions ou les places réservées
avec l'assurance annulation (dont le motif entre dans les clauses du contrat) pourront être remboursées.

Frais retenus : "Immatriculation Tourisme" et assurance éventuelle.

*Association de randonnée pédestre et de marche nordique affiliée à FFRandonnée et CDRP 27.
Agrément Jeunesse et Sports N° 27905324. Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation
Tourisme fédérale N° IM075100382.*

*Siège social : Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 Evreux
Courriel : natureetsentiers.evreux27@laposte.net Site internet : <https://natureetsentiers-evreux.com>*

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@laposte.net

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR DANS LE MASSIF CENTRAL DU 28 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2021

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée entre " Puys et Lacs " du samedi 28 août au samedi 4 septembre 2021, au tarif de 450,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance, sur le site internet de l'association ou par courrier, des notices d'information concernant les assurances, le déroulement du séjour et les conditions d'inscription ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance proposée par Groupama-Gras Savoye - contracte(nt) l'assurance, ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident : Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (200,00 € + €*) x = € correspondant aux acomptes du séjour et au montant de l'assurance* (si elle a été souscrite), chèque encaissé dès les inscriptions reçues ;

- règle(nt) le solde par un 2^{ème} chèque de 250,00 € x = €, encaissé 1 mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin(s) et règlements à retourner avant le 30 novembre 2020 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@laposte.net

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR DANS LE MASSIF CENTRAL DU 28 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2021

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée entre " Puys et Lacs " du samedi 28 août au samedi 4 septembre 2021, au tarif de 450,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance, sur le site internet de l'association ou par courrier, des notices d'information concernant les assurances, le déroulement du séjour et les conditions d'inscription ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance proposée par Groupama-Gras Savoye - contracte(nt) l'assurance, ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident : Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (200,00 € + €*) x = € correspondant aux acomptes du séjour et au montant de l'assurance* (si elle a été souscrite), chèque encaissé dès les inscriptions reçues ;

- règle(nt) le solde par un 2^{ème} chèque de 250,00 € x = €, encaissé 1 mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin(s) et règlements à retourner avant le 30 novembre 2020 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX